

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

**SEANCE DU 13 décembre 2019**

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
11	11	10

L'an deux mille dix-neuf le 13 décembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur REICHER Emile, Maire

LISTE DES PRESENTS :

REICHER Emile  
LEROY Sandrine  
VIEIRA Christophe  
GUINDT Philippe

IMMER Alain  
ROCH Laurent  
BRUN Laure

MARQUET Bénédicte  
SIVEC Jean  
VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS :

KLEIN Grégory

Objet : 2019 - 455 Convention ECO INVEST FRANCE

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de rétrocession de la voirie du projet de construction de 19 maisons unifamiliales, rue de Gandren, sous réserve que soient également mentionnés les réseaux.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 17/12/2019

Le Maire :

**Emile REICHER**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 17/12/2019

Le Maire,

